

Le dispositif ULIS du lycée Paul Verlaine

Il permet aux élèves en situation de handicap d'avoir une scolarité adaptée dans l'environnement de la filière choisie, de se construire de **manière sécurisée et en confiance**.

Il doit :

- Leur permettre d'obtenir un diplôme ou de valider des compétences.
- Les guider dans leur choix professionnel.
- Les amener à réfléchir, à prendre du recul sur leur travail.
- Leur donner une meilleure compréhension du monde et des autres.

Coordonnatrice/ professeure : Mme SEBILLE PROLA Florence

AESH - CO : Mme DELBEE Aurélia

Objectif principal	Permettre aux élèves du dispositif une scolarité adaptée en fonction de leurs besoins et de leurs capacités
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir, approfondir et valider les compétences dans la filière choisie.• Gérer de manière autonome son travail• Avoir des relations adaptées avec les autres (dans son environnement de travail)• Faire le lien entre les compétences théoriques et pratiques
Moyens :	<ul style="list-style-type: none">• Une immersion maximale en classe de référence• Des aides spécifiques et individualisées en fonction des besoins : reprise des apprentissages fondamentaux en salle ULIS, avec un accompagnement AESH si besoin.• De la co intervention avec les professeurs sur des temps spécifiques : TP, séances dilemme, travail sur les compétences transversales.• Une coordination avec les professeurs et autres personnels de l'établissement (direction, CPE, infirmière, assistante sociale, Psy EN, AESH)• Investissement des familles : mettre les familles dans le projet de leur enfant, créer un lien de confiance, contact régulier avec les familles : rencontre, lien avec le carnet, téléphone, pronote• Un travail important lors des périodes de formation : lien avec les maîtres de stage, visites plus régulières, accompagnement spécifique.

Le dilemme : argumenter pour se construire et réfléchir

Le fil conducteur du Dispositif ULIS : permettre aux élèves de construire leur propre pensée, d'avoir un point de vue cohérent et d'être autonome face aux questions qu'ils peuvent se poser.

- Pour cela, nous travaillons **l'argumentation et l'expression orale**. Des séances de **dilemmes** sont proposées en co-intervention dans les classes. Elles permettent aux élèves de développer des compétences de langage oral mais aussi d'argumentation. Ces séances sont réalisées dans toutes matières selon les besoins : matières générales, ateliers pour préparer les stages

